

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valley View Kids Care Inc.	Numéro de permis 2010925	Date d'inspection Le 17 juillet 2023	
Nom de l'établissement Les Amis de Madi 1 (2022)		Numéro de téléphone (506) 582-5437	
Adresse 335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	29 sept. 2023	
Commentaires : Un plan fut établie			
Commentaires généraux			
Je recommande le renouvellement du permis.			

original signé par
Annik Thériault

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 juillet 2023

Date

original signé par
Tania Walker

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 juillet 2023

Date